

AMAP « Les paniers de Nizerel » - TOURNUS

Contrat d'engagement du 27 octobre 2020 au 20 avril 2021

ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port./travail : _____

Courriel : _____ @ _____

PRODUCTEUR

Le Pain d'Antonin

Antonin Masi

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier

71460 Cormatin

Tél. 06 19 99 73 10

Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain) et du Moulin Gribory (03120 Chatelus) SIRET : 490 674 603 00041



Pour notre santé et celle de la Terre

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

_____ €

Sommes acquittées :
Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant, échéance 1 : _____ €

Montant, échéance 2 : _____ €

Montant, échéance 3 : _____ €

Montant, échéance 4 : _____ €

Montant, échéance 5 : _____ €

Montant, échéance 6 : _____ €

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Choix du nombre d'échéances, 6 de préférence (un chèque par mois) :

Réalisé en deux exemplaires à _____
le ____ / ____ / _____

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN - TOURNUS

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

Date	Campagne			Pavot			Graines			Petit épeautre
	500 g	800 g	1 kg	500 g	800 g	1 kg	500 g	800 g	1 kg	800 g
Prix / pièce	2,60 €	3,90 €	4,80 €	3,30 €	5,00 €	6,20 €	3,20 €	4,80 €	5,90 €	5,90 €
Prix / kg	5,200 €	4,875 €	4,800 €	6,600 €	6,250 €	6,200 €	6,400 €	6,000 €	5,900 €	7,375 €
27 octobre										
3 novembre										
10 novembre										
17 novembre										
24 novembre										
1 décembre										
8 décembre										
15 décembre										
22 décembre										
29 décembre										
5 janvier										
12 janvier										
19 janvier										
26 janvier										
2 février										
9 février										
16 février										
23 février										
2 mars										
9 mars										
16 mars										
23 mars										
30 mars										
6 avril										
13 avril	Semaine d'absence non planifiée									
20 avril	Semaine d'absence non planifiée									
NB total de pains										
Sous-total €										
MONTANT TOTAL À RÉGLER										€

En raison des congés du producteur (« semaine non planifiée »), ne pas remplir les 2 dernières lignes du bon de commande.